

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret au délégué de la Société des gens de lettres, 22 décembre 1896](#)

Marie Moret au délégué de la Société des gens de lettres, 22 décembre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (435r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au délégué de la Société des gens de lettres, 22 décembre 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46541>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 décembre 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Société des gens de lettres](#)

Lieu de destination47, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Description

RésuméEnvoie un chèque de 25 F pour le réabonnement du *Devoir* à la Société des gens de lettres pour l'année 1897.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

435

à Mme Mme Pécribée
14 rue Bonaparte Paris
1896

Monsieur le Délégué de la
Société des Gens de Lettres,

J'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint un chèque
n° D 4974 valeur vingt-cinq francs
versus Mme Oppoz.
qui doit être payé à Paris pour
le solde de l'échéance au
10 janvier prochain de
l'abonnement de mon
journal "Le Droit" à la
Société des Gens de
Lettres rendue par

a Semiller France Monsieur
Ma accusé réception pour
solde du premier reçu
l'ensemble de l'année
1897 versus de marchandise
en bois

Ci-joint une offre
copie toute prête
d'après le vous prie,
Monsieur, l'assurance
de toute ma considé-
ration

Je vous serai reconnaissant
Monsieur, que vous
ne trouverez pas de
cette manière de répondre